

Souleuvre en Bocage, accueils de loisirs

Fiche d'activités séjours – Eté 2024 6-14 ans



- x Séjour « Multi-activités 1 », du 08 au 12 juillet, au stade de foot (7-9 ans)
- x Séjour « Multi-activités 2 », du 15 au 19 juillet, au stade de foot (8-11 ans)
- x Séjour « Découverte à la ferme », du 22 au 26 juillet, à la ferme de D'jo, Anctoville (6-8 ans)
- X Séjour « Multi-activités 3 », du 29 juillet au 2 août, au stade de foot (13-17 ans)
- × Séjour « Au bord de l'eau », du 5 au 9 août à la base de loisirs de Condé sur Vire (10-14 ans)

	,			
NOM ET PRENOM DE L'	ENFANT :			
DATE DE NAISSANCE :		AGE:		
AUTORISATIONS :				
Je soussigné(e)	repré	esentant légal de l'enfa	nt	
□ Autorise ce dernier(e) à à pratiquer les activités pr	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		'ACM de Souleuvre en Boca	age et
		•	du séjour proposé par l'acc brevet d'aisance dans l'ea	
	· · ·		ns le cadre du séjour propo 3-17 ans)	osé par
□ Autorise ce dernier à uti dans le cadre des séjours.	liser les moyens de trans	s port nécessaires pour	les déplacements qui ont li	eu
<u>Séjour n°1 :</u>				
DU	AU			
LIEU				
<u>Séjour n°2 :</u>				
DU	AU			
LIEU				
Fait à	la			
ı aıl a				

Signature (obligatoire)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour qu'une inscription soit prise en compte :

1) Inscription via le portail famille. Vous recevrez un mail de confirmation pour donner suite à votre inscription (dans la limite des places disponibles). Des documents pourront vous être demandés pour compléter l'inscription. L'inscription ne pourra être validée qu'à la réception des documents.

ou

- 2) Inscription papier:
- La fiche individuelle : est à fournir uniquement pour les élémentaires scolarisés hors de Souleuvre en et qui n'ont pas encore participé à des activités de l'accueil de loisirs depuis septembre 2023. Les dossiers sont valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.
- La fiche d'activités pour les séjours.

Fournir les documents (originaux) signés relatifs aux aides dont vous pouvez bénéficier en même temps que les autres documents :

Les pass-vacances CAF peuvent être utilisés pour les séjours (au moins 5 jours).

<u>Toute inscription à un séjour est définitive à partir du 04 juillet.</u>

<u>Après cette date, l'inscription pourra uniquement être annulée sur présentation d'un certificat médical.</u>

Le centre de loisirs se réserve le droit d'annuler si le nombre de participants n'est pas suffisant sur un minicamp ou un séjour.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 17 juin à la mairie de Souleuvre en Bocage à 19h (2, place de la mairie- le Bény-Bocage 14350 Souleuvre en Bocage)

Le trousseau des séjours :

Pensez à marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements

- 1 trousse de toilette complète
- 3 serviettes de toilette
- 2 ou 3 pyjamas chauds
- 1 sac de couchage
- 1 tapis de sol ou un matelas (pas de matelas 2 places)
- 1 lampe de poche électrique
- 1 vêtement de pluie
- 1 casquette
- 1 produit solaire
- 1 serviette de table
- 7 culottes ou slips
- 7 paires de chaussettes
- 5 tee-shirts
- 3 pantalons ou shorts
- 2 pulls ou sweat-shirts
- 1 survêtement pour le soir entre la douche et le coucher
- 1 maillot de bain (Séjour 10-14 ans et 6-8 ans)
- 1bonnet de bain (séjour 6-8 ans)
- 1 paire de chaussures de marche ou tennis
- 1 paire de chaussures plus légères (sandales)
- 1 paire de bottes
- 1 gros sac pour le linge sale

Pensez à donner à votre enfant son doudou du soir si besoin

Si votre enfant a un traitement médical à prendre pendant cette période, pensez à joindre l'ordonnance au traitement (obligatoire).